



N° affiliation FFTA : 2717071

## Compte-rendu de réunion

Le lundi **2 mars 2015 à 18h30**, les membres du bureau se sont réunis au « club house », en vue d'effectuer le débriefing du concours salle de février et de discuter sur la demande CNDS.

De nombreux autres points ont été abordés par le président et la réunion s'est achevée sur des questions diverses.

Tous les membres étaient présents.

Cyril Doffin en charge du site était également présent.

Le président ouvre la séance sur le concours salle de février. Il précise qu'il lui a semblé que tout s'était bien passé. Chaque membre en charge d'un domaine précis a été sollicité en vue de connaître les difficultés rencontrées quant à l'organisation et la mise en place, du concours.

Aucun souci majeur signalé au **greffe** :

Toutefois, le secrétaire Jean-Jacques Gutierrez fait part de la charge de travail en amont – pendant et après le concours. Inscriptions, suppressions, saisies informatiques sur un logiciel FFTA non opérationnel, souhaits personnels des archers, modifications du derniers moment, demandes diverses à traiter pour ne froisser personne. Jean-Jacques Gutierrez remercie Philippe Chassard pour son aide précieuse qu'il a apportée lors des deux journées du concours. Il ajoute également la difficulté rencontrée pour l'envoi des résultats et surtout de la prise en compte de ces derniers par la FFTA. (Nombreuses demandes et messages en réponse adressés à la FFTA et Ligue).

### **Matériel :**

Yann Buhrendt en charge du matériel indique qu'il n'y a pas de problème particulier concernant la mise en place. De nombreux bénévoles étaient présents en plus des membres du bureau. Chacun a trouvé sa place. Il précise qu'il est envisageable de débiter plus tard l'installation de la salle. Le démontage, le nettoyage de la salle, la réintégration du matériel à la poudrière, tout a été effectué rapidement, ce qui a permis de restituer la salle avant l'heure. Avec le Président, il fait part de l'éclairage au plafond qui est mal orienté. Le président indique avoir informé verbalement le maire de cet état de fait, mais demande au secrétaire d'établir un courrier en vue d'officialiser la demande de faire modifier l'orientation de ces lampes afin qu'elles éclairent les cibles. Ceci permettrait de supprimer la mise en place des spots du club.

Le président indique avoir restitué les blasons excédentaires.

### **Stand restauration – buvette :**

Marie Foucher en charge de la tenue du stand, signale le peu de fréquentation des participants. Les viennoiseries ne se sont pas vendues qui ont été délaissées au profit des pâtisseries faites « maison » et crêpes.

La vente des huitres n'ayant vraiment pas connu un franc succès, il est décidé de ne plus réitérer l'opération lors des prochains concours en salle.

D'autre part de nombreuses boissons, barres chocolatées – céréales, invendues ont été remises à la poudrière en attendant la prochaine manifestation.

Marie Foucher fait part du manque d'information et d'organisation quant au service restauration prévu pour les bénévoles. Afin de palier à certains abus qui engendrent un manque de rentrée d'argent pour le club, Gaëlle Ruault trésorière propose la mise en place d'un système de ticket-restauration réservé aux bénévoles. Ce ticket permettrait aux bénévoles selon le temps qu'ils accordent au club pour la journée considérée, la délivrance gratuite de « denrées ».

Soumis au vote, le système de ticket-restauration est adopté à l'unanimité.

Marie Foucher soulève à raison un différend avec Martin le gardien du gymnase. Le président prend note et indique qu'il se charge de régler cela directement avec le maire.

La trésorière précise que le concours a permis au club de faire un bénéfice de 380,00€.

-----  
Le débriefing sur le concours étant terminé, le président poursuit sur la demande **d'une subvention devant être formulée auprès du CNDS.**

Il précise avoir assisté avec le vice-président Geoffrey Lamousse, à la réunion organisée le 17 février 2015 à Saintes, concernant les modalités d'établissement de cette demande.

Geoffrey Lamousse fait état des points clés à faire ressortir sur la demande.

Handisport - Création d'emplois - Sport tourisme - Présence femmes.

La collégiale décide de demander la somme de 3000,00€ repartis ainsi :

Achat de paille pour la remise en état des buttes de tir : 1300,00€  
Déménagement du pas de tir à la cible –zone plein air : 500,00€  
Prestations d'Olivier Tavernier : 1200,00€

Tous les membres sont d'accord pour la somme arrêtée de 3000,00€.

Le président, le vice-président, le secrétaire, la trésorière et la trésorière adjointe se réuniront pour finaliser les écrits de cette demande, le 4 mars 2015 à 18h00.

-----  
**Le président expose les points suivants :**

- **Une demande de partenariat avec Héracles archerie sise à Bordeaux .**

E-mail : [heraclesarcherie@orange.fr](mailto:heraclesarcherie@orange.fr) et 05.56.65.18.85

Une remise de 8% pour les archers et 10% pour le club.

Soumis à l'approbation des membres, il ressort que 6 membres sont favorables, 1 membre s'y oppose et un autre membre s'abstient. Le partenariat est adopté. Toutefois chacun reste libre de se servir chez Gold Archery à Aytré.

Une demande de devis sera formulée par Yann Buhrendt pour le futur achat des strawtecs.  
(Restauration des murs de tir).

- Concours salle saison 2015-2016.
- Plusieurs dates sont soumises à l'approbation et il est décidé afin d'éviter la mésaventure connue cette année de demander en première date les **7 et 8 novembre 2015** et en deuxième date les 5 et 6 décembre 2015.
- Le concours jeunes du samedi après-midi est maintenu ainsi que les trois départs du 2x18 m, 1 le samedi soir et deux le dimanche.
- Achat de médailles.
- Le président indique qu'il est nécessaire de racheter des médailles pour compléter le stock actuel pour récompenser les archers lors des prochains concours. Accepté par tous.
- Classement national. Le président informe l'assemblée que les résultats sont consultables sur le site de la fédération en cliquant sur : Classement et individuel.
- Clôture de la saison salle. La clôture de la saison salle est programmée le 29 mars 2015 de 9h00 à 19h00. Jeux d'arc. Repas pris ensemble. Chacun apporte son repas.

-----

#### **- EN PREVISION :**

- Vide greniers St Martin de Ré du 14 mai.
- 13 et 14 juin concours extérieur Ré.
- Avec clôture saison extérieure le 13 juin 2015 avant le concours. Un message sera adressé aux archers désireux de participer au repas.
- Demande initiation formulée par PAPARAZIAN lors d'un mariage en juin 2015.
- Une centaine de personnes pendant deux heures au Bois Plage.
- Nadine et Gaëlle s'assureront de la faisabilité ou non et prendront attache avec le demandeur à l'effet de budgétiser la prestation. La décision d'organiser ou non sera prise à l'issue.
- 15 kilomètres de la mer le 18 juillet.
- Lecture du compte-rendu du 4 février 2015.
- Deux paragraphes légèrement modifiés. CR approuvé par tous.

**Question(s) diverse(s) :** - Jean-Jacques Gutierrez demande, en vertu de l'article 8 concernant le remboursement de frais aux membres du bureau, si Nadine Huet pourrait prétendre à la prise en charge des frais de carburant engendrés pour le transport des deux jeunes arbitres en formation.

Le président Jean-Louis Ruault répond que ces dépenses sont prises en charge par la ligue, qu'elles sont valables que pour une seule personne et remboursables sur demande en fin d'année de formation.

Le club propose d'aider Nadine Huet en lui faisant une avance de trésorerie.

**Cette réunion s'est achevée le 2 mars 2015 à 21h15.**

Le Secrétaire

Le Président

La Trésorière